



Charges pour la garde alterne

Par Lala78

Bonsoir

Je suis séparé de base à la miable.

Tous ce passé bien .

Cependant depuis 5 mois jai des soucis de santé.

Jai du donné ma fille à son papa en garde exclusive provisoir hors celui depuis me réclame de l'argent pour tous.

Actuellement à mon compte , sans revenu et en aret je ne peux plis assumer les charges.

Le papa réclame de l'argent .

Comment ca se passe?

Cordialement

Par kang74

Bonjour

Si aucun jugement ne vous oblige à accepter ses demandes, vous avez une obligation alimentaire selon vos revenus envers votre enfant .

En France, il est impossible de ne pas avoir de revenus .

Bien évidemment, le mieux pour tout le monde est de passer devant le JAF et que tout soit cadré .